

COMMUNE DE LAUSANNE

**Budget de fonctionnement de l'exercice 2010
Plan des investissements pour les années 2010 à 2013**

Préavis N° 2009/52

Lausanne, le 30 septembre 2009

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

En application des dispositions légales, la Municipalité vous soumet le projet de budget de 2010 ainsi que le plan des investissements pour les années 2010 à 2013.

Pour en faciliter l'analyse, la matière traitée a été divisée comme il suit :

1. **Résumé**
 2. **Considérations générales**
 3. **Modifications structurelles**
 4. **Budget de fonctionnement de 2010**
 5. **Plan des investissements pour les années 2010 à 2013**
 6. **Evolution présumée de la situation financière en 2010**
 7. **Conclusions**
-

1. RESUME

Le tableau ci-dessous donne une présentation synthétique du budget de 2010:

Compte administratif

(Compte de fonctionnement et investissements du patrimoine administratif)

COMPTES 2008	BUDGET 2009 (sans crédits suppl.)		BUDGET 2010	ECARTS	
Fr.	Fr.		Fr.	Fr.	
		COMPTE DE FONCTIONNEMENT	CHARGES	REVENUS	
1'564'511'188.82	1'656'973'700	Total des charges	1'649'987'400		-6'986'300
1'564'614'582.17	1'646'825'400	Total des revenus		1'631'655'200	-15'170'200
103'393.35	-10'148'300	Excédent de charges (-) ou de revenus		-18'332'200	8'183'900
		COMPTE DES INVESTISSEMENTS	DEPENSES	RECETTES	
158'166'923.49	159'180'600	Total des dépenses	192'722'700		33'542'100
27'359'808.04	29'115'000	Total des recettes		18'535'000	-10'580'000
130'807'115.45	130'065'600	Investissements nets		174'187'700	44'122'100
		FINANCEMENT			
-130'807'115.45	-130'065'600	Investissements nets	174'187'700		44'122'100
113'957'449.85	111'220'100	* Amortissements		105'523'500	-5'696'600
8'705'636.19	5'299'400	* Mouvement sur les provisions, fonds de réserve et de péréquation		4'954'600	10'254'000
103'393.35	-10'148'300	* Reprise de l'excédent de charges du compte de fonctionnement	18'332'200		8'183'900
-8'040'636.06	-23'694'400	Insuffisance d'autofinancement		82'041'800	58'347'400
122'766'479.39	106'371'200	* Autofinancement		92'145'900	-14'225'300

Le compte de fonctionnement fait apparaître **un excédent des charges de 18.3 millions de francs**; ce résultat, en aggravation de quelque 8 millions par rapport à celui du budget précédent, demeure assez modéré compte tenu de la conjoncture économique actuelle, principalement grâce aux effets encore perceptibles en 2010 de la fusion Atel - eos.

Les dépenses brutes d'investissements du patrimoine administratif sont fixées à 192.7 millions de francs (y compris des autorisations d'achats de véhicules, de machines et de matériel pour 9.0 millions de francs). Après déduction des recettes d'investissements, évaluées à 18.5 millions, les dépenses nettes d'investissements planifiées pour 2010 atteignent 174.2 millions, soit 44 millions de plus que l'année précédente. Cette très forte progression marque l'intention de la Municipalité de soutenir l'activité économique en cette période difficile.

Le financement des investissements est assuré à hauteur de 92.1 millions par l'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement et de 82.1 millions par le recours à l'emprunt.

2. CONSIDERATIONS GENERALES

De la lecture des chiffres relatifs au compte de fonctionnement, il ressortirait une apparente grande stabilité puisque les charges budgétisées pour 2010 diminuent de quelque 0.4 % par rapport à l'année précédente, alors que les revenus régressent de 0.9 %.

En réalité, ces données cachent des mouvements importants, qui concernent principalement les Services industriels, suite à la forte décreue du prix du gaz principalement, mouvements qui se neutralisent puisque le bénéfice des SI reste grosso modo stable.

Ainsi, si l'on fait abstraction des chiffres des Services industriels, les charges de la "Bourse communale" augmentent de quelque 52.2 millions de francs (+ 4.83 %), les revenus progressant pour leur part de 42.6 millions de francs (+ 4.31 %).

L'aggravation du résultat provient en premier lieu de la forte progression des charges salariales, suite à une très nette augmentation des effectifs, liée notamment au développement de l'accueil de la petite enfance et des enfants en milieu scolaire, ainsi qu'aux effets de la dégradation de la situation dans le domaine social. De plus, le poste "Biens, services et marchandises" progresse à un rythme relativement élevé, le budget ayant encore intégré les différents effets résultant de la recapitalisation de la Caisse de pensions du personnel communal. Si cette aggravation peut être considérée au final comme relativement modeste en chiffres absolus (+ 8.2 millions de francs) au vu de la mauvaise conjoncture économique actuelle, cela est dû principalement à une hausse particulièrement élevée (+ 29 millions de francs) du produit attendu des participations permanentes (eos Holding principalement). Cette hausse, qui intervient à un moment particulièrement opportun pour contrebalancer les effets négatifs de la conjoncture, ne sera toutefois pas permanente et il est à souhaiter qu'un nouvel équilibre pourra être rétabli lorsque ces dividendes retrouveront leur vitesse de croisière.

Au niveau des recettes fiscales, l'on s'attend à une nette détérioration du produit des impôts sur les personnes morales (- 24.2 millions de francs ou - 22 % par rapport aux comptes de 2008), alors que l'impôt sur les personnes physiques est attendu en très légère progression (+ 4.4 millions de francs ou + 1.4 %) compte tenu d'une augmentation prévue du nombre des contribuables.

L'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement s'élève à 92.1 millions de francs, en diminution de 14.2 millions par rapport au budget précédent. Compte tenu de dépenses d'investissements nettes du patrimoine administratif particulièrement élevées, lesquelles découlent notamment de gros chantiers en cours (Opéra, réseau de distribution de l'électricité) et du souhait qu'a la Municipalité de participer aux efforts de relance, l'insuffisance d'autofinancement atteint 82 millions de francs, montant à couvrir par de nouveaux emprunts.

3. MODIFICATIONS STRUCTURELLES

Par rapport au budget 2009, le budget 2010 enregistre les deux modifications de structure suivantes :

- ⇒ A "Administration générale et finances", le Service d'organisation et d'informatique (1500) accueille l'atelier de numérisation précédemment au Service de la culture (3600).
- ⇒ A "Culture, logement et patrimoine", la Bibliothèque municipale (3700) est regroupée avec les Archives de la Ville (ex 1102) avec l'appellation de "Bibliothèque et Archives de la Ville de Lausanne".

Par ailleurs, au Service du logement et des gérances, l'Office de l'hygiène (3305) est désormais intitulé "Bureau d'intégration canine" alors qu'à la Direction des travaux le Service du cadastre (4100) devient le Service de la coordination et du cadastre.

4. BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE 2010

Voici en résumé la comparaison des budgets de fonctionnement de 2010 et de 2009, classés par nature de charges et de revenus :

Résultat global	Budget 2010	Budget 2009	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Charges	1'649'987'400	1'656'973'700	-6'986'300	-0.4
Revenus	1'631'655'200	1'646'825'400	-15'170'200	-0.9
Excédent de charges	18'332'200	10'148'300	8'183'900	80.6

Résultat par catégorie	Budget 2010	Budget 2009	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
3 Charges	1'649'987'400	1'656'973'700	-6'986'300	-0.42
30 Charges de personnel	527'116'300	505'201'400	21'914'900	4.34
31 Biens, services et marchandises	507'657'100	569'827'900	-62'170'800	-10.91
32 Intérêts passifs	76'138'900	75'331'000	807'900	1.07
33 Amortissements	115'141'300	118'463'100	-3'321'800	-2.80
35 Dédommagements à des collectivités publiques	197'710'400	182'462'800	15'247'600	8.36
36 Subventions accordées	79'242'700	77'759'600	1'483'100	1.91
38 Attributions aux réserves	7'753'500	7'397'500	356'000	4.81
39 Imputations internes	139'227'200	120'530'400	18'696'800	15.51
4 Revenus	1'631'655'200	1'646'825'400	-15'170'200	-0.92
40 Impôts	462'300'000	468'300'000	-6'000'000	-1.28
41 Patentes, concessions	2'028'500	1'998'500	30'000	1.50
42 Revenus des biens	108'433'600	83'227'700	25'205'900	30.29
43 Taxes, ventes et prestations facturées	725'450'700	793'281'300	-67'830'600	-8.55
44 Part à des recettes sans affectation	3'500'000	3'500'000	0	0.00
45 Dédommagements de collectivités publiques	186'519'100	172'465'400	14'053'700	8.15
46 Subventions acquises	1'397'200	1'424'000	-26'800	-1.88
48 Prélèvements sur les réserves	2'798'900	2'098'100	700'800	33.40
49 Imputations internes	139'227'200	120'530'400	18'696'800	15.51
RESULTAT				
Excédent de charges	18'332'200	10'148'300	8'183'900	80.64

En complément aux données ci-avant, vous trouverez en annexes les tableaux suivants :

- A) Compte de fonctionnement par direction
- B) Compte de fonctionnement par nature (détaillé)
- C) Evolution du compte de fonctionnement de 1980 à 2010

3 CHARGES

30 Charges de personnel

+ 21.9 mios ou + 4.3 %

	Budget 2010	Budget 2009	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale et finances	45'460'300	44'372'700	1'087'600	2.5
Sécurité publique et sports	130'641'300	126'788'300	3'853'000	3.0
Culture, logement et patrimoine	29'968'500	27'563'000	2'405'500	8.7
Travaux	102'696'700	99'242'100	3'454'600	3.5
Enfance, jeunesse et éducation	81'157'300	77'429'300	3'728'000	4.8
Sécurité sociale et environnement	82'304'600	75'377'300	6'927'300	9.2
Services industriels	68'887'600	67'428'700	1'458'900	2.2
Sous-total	541'116'300	518'201'400	22'914'900	4.4
Correctif de la masse salariale	-14'000'000	-13'000'000	-1'000'000	7.7
Total	527'116'300	505'201'400	21'914'900	4.3

Relevons que les chiffres du budget de 2010 ci-dessus tiennent compte notamment des éléments suivants :

- ⇒ *indexation de 1.46 % au 1^{er} janvier 2009*
- ⇒ *augmentations d'effectifs d'environ 110 EPT*
- ⇒ *anticipation sur les économies de salaires : 14 millions de francs.*

Relevons l'accroissement record de l'effectif du personnel, avec des hausses particulièrement élevées, d'une part, au Service de la jeunesse et des loisirs (+ 20.7 EPT) ainsi qu'au Service de la petite enfance (+ 11.4 EPT), concrétisant le plan de développement des places d'accueil pour la petite enfance et pour les enfants en milieu scolaire et, d'autre part, au Service social (+ 23.5 EPT), de même qu'au Service du travail et de l'intégration (+ 19.5 EPT), évolution liée aux effets de la crise économique actuelle (augmentation des dossiers d'aide sociale, chômage).

Il est à relever qu'une part des charges liées à ces nouveaux postes donnera lieu à des recettes supplémentaires, dans le domaine de l'accueil de la petite enfance (FAJE), ainsi que dans le domaine social (SECO, Etat de Vaud).

31 Biens, services et marchandises**- 62.2 mios ou - 10.9**

	Budget 2010	Budget 2009	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fournitures, mobilier, machines et matériel	15'622'700	14'855'900	766'800	5.2
Achat d'eau, d'énergie et de combustibles (sans les SI)	23'822'500	21'639'800	2'182'700	10.1
Marchandises	18'842'800	17'507'500	1'335'300	7.6
Frais d'entretien (immeubles, installations, mobilier)	30'936'900	31'612'900	-676'000	-2.1
Loyers, fermages et redevances d'utilisation	37'472'100	27'742'600	9'729'500	35.1
Honoraires et prestations de services	94'085'200	88'075'700	6'009'500	6.8
Autres dépenses en biens, services et marchandises	41'768'900	47'010'500	-5'241'600	-11.1
Sous-total	262'551'100	248'444'900	14'106'200	5.7
Achats d'énergie par les SI	245'106'000	321'383'000	-76'277'000	-23.7
Total	507'657'100	569'827'900	-62'170'800	-10.9

Après la hausse généralisée des prix de l'énergie enregistrée lors de l'élaboration du budget 2009, le repli des prix sur des niveaux comparables à la situation antérieure a entraîné une diminution de l'évaluation des achats des Services industriels pour 2010 de quelque 76.3 millions de francs environ (- 23.7 %), soit une diminution de 76.8 millions de francs pour les achats de gaz et d'énergie-chaleur, alors que les achats d'électricité augmentent de 0.5 million de francs.

Quant aux autres dépenses du chapitre, elles s'accroissent de quelque 14.1 millions de francs. Ce chiffre est toutefois artificiellement gonflé, pour un montant de quelque 4.6 millions de francs, par le fait que, suite à l'acquisition du programme OFIGER pour la gestion du parc des appartements sociaux de transition, le Service social Lausanne comptabilise dans le compte de fonctionnement plutôt qu'au bilan les charges (316) et revenus (434) y relatifs. La hausse relative à ce chapitre (hors SI) est par conséquent ramenée de 5.7 à 3.8 %.

Parmi les autres écarts enregistrés au budget 2010, ceux que l'on peut mettre en exergue sont les suivants (en millions de francs) :

312	<i>Eau, énergie, chauffage (sans les SI) – Hausse des prix et des taxes (CO2)</i>	+	2.183
314	<i>Ramassage et tri des déchets – Fin du démontage de l'ancienne UIOM</i>	-	1.000
313	<i>TRAVAUX – Achats de marchandises et de fournitures</i>	+	0.650
318	<i>SOI – Audit général de sécurité et recours accru aux prestations externes</i>	+	0.650
318	<i>Service financier – Hausse liée aux frais relatifs à l'émission d'un emprunt public en 2010</i>	+	0.706
318	<i>DEJE – Transports scolaires et encouragement des jeunes à l'utilisation des transports publics</i>	+	1.747
318	<i>Service de la petite enfance – Accroissement des charges des institutions subventionnées et création de nouveaux projets</i>	+	1.300
318	<i>SI – Prestations diverses</i>	+	0.804
319	<i>SI – Ajustement du timbre d'acheminement THT facturé par Swissgrid (voir également chapitre 43)</i>	-	5.500

32 Intérêts passifs**+ 0.8 mio ou + 1.1 %**

Malgré la prise en considération de la nouvelle dette de l'ordre de 150 millions de francs enregistrée dans le cadre de la recapitalisation de la Caisse de pensions, ces charges ne progressent que de manière modeste. Cette évolution s'explique principalement par une insuffisance d'autofinancement 2008 nettement inférieure aux prévisions, par l'encaissement en 2009 du dividende extraordinaire de eos Holding et par le renouvellement d'emprunts en 2010 à des taux présumés plus favorables que ceux arrivant à échéance.

33 Amortissements**- 3.3 mios ou - 2.8 %**

	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2010	2009	fr.	%
	fr.	fr.		
Remises, défalcons et moins-values d'impôts	5'000'000	5'000'000	0	0.0
Autres pertes, défalcons et moins-values	4'617'800	2'243'000	2'374'800	105.9
Amortissements du patrimoine administratif de la Bourse communale	70'153'900	72'505'300	-2'351'400	-3.2
Amortissements du patrimoine administratif des SI	35'369'600	38'714'800	-3'345'200	-8.6
Total	115'141'300	118'463'100	-3'321'800	-2.8

Au poste "Autres pertes, défalcons et moins-values", la comptabilisation "au brut" des défalcons d'amendes d'ordre suite à la mise en place du nouveau programme de gestion desdites amendes entraîne un accroissement de charges sous cette rubrique de 2.1 millions de francs, alors que le groupe sanitaire a adapté ses prévisions de pertes au vu des chiffres 2008 (+ 0.2 million).

S'agissant des amortissements du patrimoine administratif, la baisse enregistrée à la Bourse communale résulte principalement des crédits du SOI (- 0.7 million), du Service des sports (- 0.9 million) ainsi que de Eauservice (-1.1 million).

Quant à la diminution prévue aux SI, elle provient de la prolongation de la durée d'amortissement du réseau d'électricité.

35 Dédommagements à des collectivités publiques**+ 15.2 mios ou + 8.4 %**

	Budget 2010	Budget 2009	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Contribution au fonds de péréquation intercommunal	68'500'000	65'900'000	2'600'000	3.9
Participation à des entreprises de transports	48'807'000	47'000'000	1'807'000	3.8
Contribution du Spel liée à la LAJE et au Fonds cantonal pour la famille	0	394'000	-394'000	-100.0
Frais de taxation et de perception des impôts facturés par l'Etat	2'500'000	2'500'000	0	0.0
Part communale aux mesures de protection civile s'étendant à l'ensemble du Canton	490'000	469'000	21'000	4.5
Contribution à la fondation chargée d'ad- ministrer l'accueil de jour des enfants	610'100	594'500	15'600	2.6
Participation à l'Organisme médico-social vaudois	11'225'000	9'869'000	1'356'000	13.7
Facture sociale	64'968'000	55'131'000	9'837'000	17.8
Autres dédommagements	610'300	605'300	5'000	0.8
	197'710'400	182'462'800	15'247'600	8.4

L'augmentation de la valeur du "point d'impôt" a pour conséquence un léger accroissement de la contribution lausannoise au fonds de péréquation intercommunal.

On peut également mettre en exergue l'augmentation de fr. 83.- à fr. 92.- par habitant de la cotisation à l'OMSV.

S'agissant de la facture sociale, elle a fait l'objet d'une sensible progression fondée sur les prévisions de l'Etat.

36 Subventions accordées**+ 1.5 mio ou + 1.9 %**

Le détail de cet écart, par direction, s'établit comme il suit :

	Budget 2010	Budget 2009	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Administration générale et finances	3'912'000	3'929'000	-17'000	-0.4
Sécurité publique et sports	4'971'800	4'907'800	64'000	1.3
Culture, logement et patrimoine	35'824'400	35'118'200	706'200	2.0
Travaux	20'000	0	20'000	-
Enfance, jeunesse et éducation	19'312'300	18'771'300	541'000	2.9
Sécurité sociale et environnement	15'202'200	14'333'300	868'900	6.1
Services industriels	0	700'000	-700'000	-100.0
	79'242'700	77'759'600	1'483'100	1.9

Voici les variations principales intervenues entre le budget de 2010 et celui de 2009 (en millions de francs) :

⇒	<i>Aide au logement (individuelle et institutions)</i>	-	0.371
⇒	<i>OCL</i>	+	0.250
⇒	<i>Conservatoire de Lausanne</i>	+	0.124
⇒	<i>CIFEA</i>	-	0.100
⇒	<i>Mère Sofia - Soupe populaire et colis alimentaires</i>	+	0.115
⇒	<i>Appartenances</i>	+	0.230
⇒	<i>La Caravane interculturelle</i>	+	0.250

38 Attributions aux réserves

+ 0.4 mio ou + 4.8 %

	Budget	Budget	Ecart (+/-)	
	2010	2009	fr.	%
	fr.	fr.	fr.	%
Fonds spécial pour risques de tournées en faveur du théâtre de Vidy	100'000	0	0	-
Fonds de gestion du stationnement	500'000	500'000	0	0.0
Fonds du Service des eaux	1'371'400	1'480'000	-108'600	-7.3
Fonds des SI	5'782'100	5'417'500	364'600	6.7
Total	7'753'500	7'397'500	356'000	4.8

Le Service de la culture souhaite réapprovisionner le Fonds spécial pour risques de tournées en faveur du Théâtre de Vidy.

Aux Services industriels, les attributions en légère progression correspondent aux dispositions réglementaires.

39 Imputations internes

+ 18.7 mios ou + 15.5 %

La hausse importante intervenue dans ce chapitre résulte essentiellement de la facturation interne aux Services industriels introduite au sein des différents secteurs des services du gaz et chauffage à distance ainsi que de l'électricité.

4 REVENUS

40 Impôts

- 6 mios ou - 1.3 %

	Budget 2010	Budget 2009	Ecart (+/-)		Comptes 2008
	fr.	fr.	fr.	%	fr.
Impôts sur le revenu et la fortune	310'000'000	300'000'000	10'000'000	3.3	305'610'433.87
Impôts sur le bénéfice et le capital	85'000'000	100'000'000	-15'000'000	-15.0	109'164'338.30
Impôts fonciers	31'500'000	30'500'000	1'000'000	3.3	31'003'538.10
Droits de mutations	8'000'000	10'000'000	-2'000'000	-20.0	7'909'453.15
Impôts sur les successions et les donations	22'000'000	22'000'000	0	0.0	21'397'770.25
Impôts sur la propriété et sur la dépense	5'800'000	5'800'000	0	0.0	5'956'380.85
Total	462'300'000	468'300'000	-6'000'000	-1.3	481'041'914.52

Les impôts perçus sur les personnes physiques, malgré la mauvaise conjoncture économique actuelle, sont en légère progression compte tenu des chiffres enregistrés en 2008 et des perspectives d'augmentation du nombre des contribuables. En revanche, les impôts perçus des personnes morales subissent en plein les effets de ladite conjoncture; une diminution de l'ordre de 24 millions de francs (- 22 %) par rapport aux comptes 2008 est ainsi prévue pour ces impôts.

41 Patentes, concessions

+ 0.03 mio ou + 1.5 %

Ce chapitre n'appelle pas de commentaire.

42 Revenus des biens

+ 25.2 mios ou + 30.3 %

	Budget 2010	Budget 2009	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Intérêts, prêts et participations	37'882'200	8'161'600	29'720'600	364.2
Revenu des immeubles du patrimoine financier	29'270'000	32'132'000	-2'862'000	-8.9
Revenu des biens du patrimoine administratif	37'782'300	37'567'500	214'800	0.6
Autres revenus	3'499'100	5'366'600	-1'867'500	-34.8
Total	108'433'600	83'227'700	25'205'900	30.3

L'augmentation des intérêts résulte d'une adaptation de la prévision (+ 0.7 million de francs) s'agissant des intérêts moratoires liés aux recettes fiscales, alors que l'on s'attend à une hausse de quelque 29 millions de francs du produit des participations permanentes (eos Holding essentiellement).

Pour ce qui concerne le patrimoine financier, la diminution des revenus s'explique essentiellement par la perte du revenu locatif des immeubles cédés à la CPCL dans le cadre de l'opération de recapitalisation de la CPCL et de ceux transférés en DDP à la FLCL.

Quant aux "Autres revenus", ils enregistrent une diminution au Service financier, suite à la baisse de 4.5 à 2.5 millions de francs du montant du "retour crédit AC" bonifié par les Services industriels.

43 Taxes, ventes et prestations facturées

- 67.8 mios ou - 8.6 %

	Budget 2010	Budget 2009	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Taxes, redevances et prestations de services (sans les SI)	99'483'900	87'119'700	12'364'200	14.2
Ventes diverses (sans les SI)	62'501'000	64'894'600	-2'393'600	-3.7
Frais facturés à des tiers, remboursements (sans les SI)	8'365'700	8'332'800	32'900	0.4
Amendes	21'700'000	20'200'000	1'500'000	7.4
Autres contributions (sans les SI)	13'846'100	10'007'100	3'839'000	38.4
Sous-total	205'896'700	190'554'200	15'342'500	8.1
Recettes des SI	519'554'000	602'727'100	-83'173'100	-13.8
	725'450'700	793'281'300	-67'830'600	-8.6

Aux Services industriels, le montant des ventes du Service du gaz et du chauffage à distance est en repli de quelque 74.5 millions de francs suite à l'ajustement des tarifs en fonction de la baisse des coûts d'approvisionnement. Au Service de l'électricité, le changement de la base de calcul du timbre d'acheminement entraîne une baisse de revenus de 11 millions de francs (voir également le chapitre des charges 31).

Quant à l'ensemble des autres revenus de la Bourse communale, ils progressent de 8.1 %, taux qui tient compte d'ores et déjà du passage de 3 à 5 millions du montant destiné à anticiper des recettes et mesures d'économies supplémentaires à décider par la Municipalité pour 2010.

Par ailleurs, on peut mettre en exergue les écarts suivants (en millions de francs) :

431	<i>Service financier – Frais de sommation GESTAO comptabilisés "au brut"</i>	+ 1.000
434	<i>SPel – Facturation aux services commercialisés</i>	+ 0.632
434	<i>SLG – Facturation de la commission de gérance à la CPCL</i>	+ 0.840
434	<i>APEMS et centres de vie enfantine – Facturation aux parents</i>	+ 1.288
434	<i>SSL – Comptabilisation "au brut" des appartements sociaux (v. 31)</i>	+ 4.794
435	<i>Eauservice – Ajustement de la prévision des ventes</i>	– 3.000
437	<i>Amendes – Comptabilisation "au brut"</i>	+ 1.500
438	<i>SI – Facturation aux crédits d'investissements</i>	+ 1.475

44 Part à des recettes sans affectation

inchangé

La part à l'impôt sur les gains immobiliers est budgétisée pour 2010 à 3.5 millions de francs, comme pour 2009.

45 Dédommagements de collectivités publiques**+ 14.1 mios ou + 8.1 %**

	Budget 2010	Budget 2009	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
Fonds de péréquation intercommunal	87'000'000	80'000'000	7'000'000	8.8
Contribution du fonds de péréquation intercommunal aux dépenses routières	16'600'000	16'600'000	0	0.0
Ecolages des aspirants de police des communes vaudoises	315'000	333'000	-18'000	-
Participations diverses aux frais du secteur "protection et sauvetage"	8'662'300	7'831'100	831'200	10.6
Participation cantonale aux charges du Groupe sanitaire	2'831'100	2'200'000	631'100	28.7
Participation cantonale à la nouvelle aide au logement	609'000	600'000	9'000	1.5
Contribution selon la Loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE)	6'491'900	5'577'600	914'300	16.4
Autres participations des collectivités publiques aux charges de la Direction de l'enfance, de la jeunesse et de l'éducation	16'864'500	17'203'300	-338'800	-2.0
Participation des communes aux charges de la station d'épuration (STEP)	5'156'400	4'946'100	210'300	4.3
Participations diverses aux charges du Service social	23'270'300	20'854'200	2'416'100	11.6
Participation de la Confédération aux frais de l'ORP	11'042'500	8'998'000	2'044'500	22.7
Participations diverses aux frais des emplois temporaires subventionnés (ETSL)	6'332'700	6'173'500	159'200	2.6
Autres dédommagements	1'343'400	1'148'600	194'800	17.0
	186'519'100	172'465'400	14'053'700	8.1

Les chiffres relatifs à la péréquation intercommunale ont été arrêtés avec une progression de 7 millions de francs sur la base des données de l'Etat.

Au Service de protection et sauvetage, la section du même nom enregistre une augmentation de la participation de l'ECA de 0.8 million (indexation, secours routier sur les routes nationales, coordinateur de la formation des sapeurs-pompiers), alors qu'au Groupe sanitaire une augmentation de 0.6 million est liée à la passation d'une convention entre la Ville et le Service de la santé publique concernant le financement des forces sanitaires d'intervention en cas d'accident majeur, ainsi qu'au remboursement complet des frais d'acquisition d'un équipement de radiocommunication Polycom.

A "Enfance, jeunesse et éducation", l'augmentation de la capacité d'accueil des enfants dans les APEMS ainsi que dans les centres de vie infantine communaux procurent des revenus supplémentaires évalués à 0.9 million de francs.

A "Sécurité sociale et environnement", l'augmentation probable du nombre des dossiers d'aide sociale due à la crise engendre un accroissement de la participation de l'Etat, qui a été globalement estimée à quelque 2.4 millions de francs au Service social. Au Service du travail et de l'intégration, la progression du nombre de demandeurs d'emploi et des charges qui en découlent, pour l'ORP notamment, entraîne une augmentation de la participation du SECO de l'ordre de 2 millions de francs.

46 Subventions acquises

- 0.03 mio ou - 1.9 %

Ce chapitre n'appelle pas de commentaire.

48 Prélèvements sur les réserves

+ 0.7 mio ou + 33.4 %

	Budget 2010	Budget 2009	Ecart (+/-)	
	fr.	fr.	fr.	%
	2'798'900	2'098'100	700'800	33.4
Fonds de renouvellement "compostière"	23'300	23'300	0	0.0
Fonds de péréquation de la STEP	1'275'600	574'800	700'800	121.9
Fonds des SI	1'500'000	1'500'000	0	0.0

Il y a lieu de relever que la hausse des charges nettes de la STEP entraîne un recours fortement accru au fonds de péréquation.

5. PLAN DES INVESTISSEMENTS POUR LES ANNEES 2010 A 2013

Ce plan est constitué par les deux chapitres suivants :

- ⇒ Un plan des dépenses d'investissements de 2010 à 2013, portant sur les crédits déjà votés (AI).
- ⇒ Un plan des dépenses d'investissements pour 2010 à 2013, portant sur les crédits à voter d'ici la fin 2013, lesquels sont classés par date de sortie du préavis (AII).

* * * *

Voici la récapitulation des dépenses présumées d'investissements du patrimoine financier pour l'exercice 2010 :

(en millions de francs)	Dépenses présumées		
	Sur crédits votés au 31.08.2009	Sur crédits à voter	Total
Administration générale et finances	3.5	7.7	11.2
Sécurité publique et sports	3.5	3.9	7.4
Culture, logement et patrimoine	17.3	6.3	23.6
Travaux	33.1	3.8	36.9
Enfance, jeunesse et éducation	18.0	1.1	19.1
Sécurité sociale et environnement	0.8	1.8	2.6
Services industriels	31.2	21.0	52.2
Objets multidirection	0.0	30.7	30.7
Total général	<u>107.4</u>	<u>76.3</u>	<u>183.7</u>

Les principales dépenses prévues pour 2010 sont les suivantes :

(en milliers de francs)

Ensemble des crédits-cadres (Voirie, collecteurs, parcs, eaux, gaz, électricité)	35'879
RECOLTE – Evolution et extensions des infrastructures informatiques	3'050
Remplacement du parc des micro-ordinateurs	5'280
Programme d'entretien des immeubles des patrimoines administratif et financier	3'500
Théâtre 12 (Opéra) – Rénovation et extension	11'000
Route de contournement de La Sallaz	8'000
Amélioration de la distribution de l'eau dans le Nord lausannois	3'000
Renouvellement du réseau de distribution d'électricité	15'000
Métamorphose – Réaménagement du réseau de gaz	4'000
Création d'une société d'investissement dans les énergies renouvelables	3'000
Déploiement du réseau secondaire optique	4'000
Extension du chauffage à distance au Sud de Lausanne	3'500

Précisons encore que les recettes d'investissements pour 2010 sont évaluées à 18.5 millions de francs et que les dépenses nettes d'investissements du patrimoine administratif s'élèvent à 174.2 millions de francs compte tenu des demandes d'autorisations d'achats.

6. EVOLUTION PRESUMEE DE LA SITUATION FINANCIERE EN 2010

Pour estimer cette évolution, il convient d'abord de déterminer le volume d'autofinancement dégagé par le compte de fonctionnement (ressources), puis de définir l'utilisation en se fondant sur le plan des investissements ainsi que les demandes d'achats de matériels et de logiciels informatiques, de véhicules, de machines et de matériel. Enfin, l'opposition des deux données (ressources et utilisation) indique dans quelle mesure la Commune est apte à financer par ses propres moyens les investissements programmés.

Détermination de l'autofinancement	Doit	Avoir
	(En millions de francs)	
Excédent des charges de fonctionnement	18.3	
Amortissements		105.5
Attributions aux réserves		7.7
Prélèvements sur les réserves	2.8	
	<u>21.1</u>	<u>113.2</u>
Autofinancement	92.1	
	<u>113.2</u>	<u>113.2</u>
Investissements nets du patrimoine administratif (utilisation)	Doit	Avoir
	(En millions de francs)	
Dépenses brutes d'investissements	183.7	
Autorisations d'achats	9.0	
Subventions et recettes sur investissements		18.5
	<u>192.7</u>	<u>18.5</u>
Investissements nets		174.2
	<u>192.7</u>	<u>192.7</u>
Financement	Mios de francs	%
Investissements nets	174.2	100.0
./. Autofinancement	92.1	52.9
Insuffisance d'autofinancement ou emprunts nouveaux	<u>82.1</u>	<u>47.1</u>

7. CONCLUSIONS

En vertu de ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne

vu le préavis N° 2009/52 de la Municipalité, du 30 septembre 2009;
ouï le rapport de la Commission permanente des finances qui a examiné cette affaire;
considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'arrêter le budget de fonctionnement de l'exercice 2010 comme il suit :

Charges	fr. 1'649'987'400
Revenus	1'631'655'200
Excédent des charges	fr. 18'332'200

2. de prendre acte du plan des investissements pour les années 2010 à 2013;
3. de prendre acte de l'évolution présumée de la situation financière pour 2010.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Philippe Meystre

- Annexes :
- A. Compte de fonctionnement par direction
 - B. Compte de fonctionnement par nature
 - C. Evolution du compte de fonctionnement (sans les imputations internes) de 1980 à 2010
- Brochure du projet de budget de l'exercice 2010
Plan des investissements pour les années 2010 à 2013